

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine ouvre, pour les collectivités territoriales de l'interrégion Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) au titre de l'année 2026 :

Le concours de bibliothécaire territorial

Session 2026 – Catégorie A

Le nombre total de **postes ouverts** au concours de bibliothécaire territorial 2026 est de **15**, ainsi répartis :

- concours externe : 10 postes
- concours interne : 5 postes

1. Conditions d'inscription

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou d'un titre ou d'un diplôme de niveau équivalent figurant sur une liste établie par décret.

Des dérogations aux conditions de diplôme sont possibles : consulter le site internet cdg35.bzh ou le dossier d'inscription.

Le concours interne : est ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Les candidats à cette session de concours doivent ainsi justifier au **1er janvier 2026**, de **quatre années** au moins de **services publics**, et de la **position d'activité** à la date de clôture des inscriptions, soit le **19 février 2026**.

2. Période d'inscription

Pré-inscription du 6 janvier 2026 au 11 février 2026 inclus, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine).	Validation de l'inscription en ligne du 6 janvier au 19 février 2026 inclus 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine).
<p>Une préinscription en ligne sera ouverte :</p> <ul style="list-style-type: none">- sur le site du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine : http://www.cdg35.bzh- par l'intermédiaire du portail national : www.concours-territorial.fr <p>La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que l'espace sécurisé propre à chaque candidat.</p>	<p>Attention : la préinscription effectuée par le candidat sur le site Internet ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura validé son inscription en ligne, à partir de son espace candidat. En l'absence de validation d'inscription dans les délais (soit au plus tard le 19 février 2026, 23 h 59 dernier délai), la préinscription en ligne du candidat sera annulée.</p> <p>Le candidat pourra, dans le même temps, ou ultérieurement à la validation de l'inscription, déposer de manière dématérialisée les pièces justificatives requises.</p>

3. Dates et lieux des épreuves

Épreuves écrites d'admissibilité	Épreuves d'admission
<p>Les épreuves écrites se dérouleront le 19 mai 2026 à la Salle du Trikptik, à Acigné (35).</p> <p>Et au Centre de gestion d'Ille et Vilaine – Village des Collectivités – 1 Avenue de Tizé à Thorigné-Fouillard (35) pour les candidats avec aménagement.</p>	<p>L'épreuve facultative et l'épreuve orale d'admission se dérouleront en septembre 2026 au siège du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (35)</p> <p><i>Le détail des épreuves peut être consulté sur la brochure du concours, disponible sur le site du CDG 35 organisateur de l'opération</i></p>

Le détail des épreuves peut être consulté sur la brochure de l'examen professionnel, disponible sur le site du [CDG 35](http://cdg35.bzh), organisateur de l'opération.

Pour plus d'information : concours@cdg35.bzh